

**Organismes participant au fonctionnement du
Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré**

SIGEP

Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles
Publiques
Mairie – 63160 GLAINE-MONTAIGUT
04 73 68 43 85
sigeper@orange.fr
Président : Norbert AMRANI
Secrétaire : Emma ROUTHIER

Charges : Construction et entretien des bâtiments scolaires, restaurant scolaire, accueil de loisirs, salaires et charges du personnel, fournitures scolaires

Ressources : participation financière des 4 communes, 317 150€ pour 2021.

Billom Communauté : Transports à la piscine

C.I.P.E. Conseil Intercommunal de Parents d'Elèves,
Ecole Maternelle – 63190 BORT L'ETANG,
cipe63@orange.fr

et les Amicales Laïques il y en a une dans chaque communes

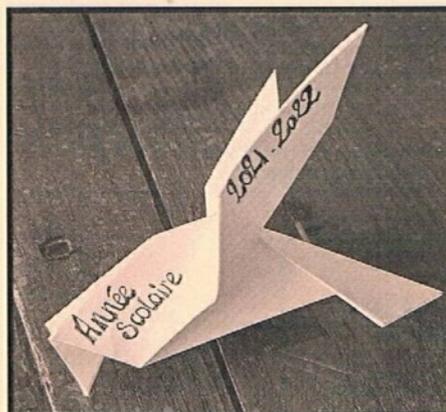
Ces associations participent à l'achat de matériel, de jeux et au financement de sorties, de voyages scolaires.

Assurances

Pour les voyages scolaires, l'accueil de loisirs périscolaire et du mercredi, une assurance extrascolaire est obligatoire, elle doit couvrir les risques **Responsabilité Civile et Individuels** **Accidents Corporels**.

Regroupement
Pédagogique
Intercommunal
Concentré

Bort l'Etang,
Glaine-Montaigut,
Neuville,
Sermentizon



Horaires de l'école intercommunale de Bort l'Etang (maternelle et élémentaire)	Matin		Après-Midi	
	Rentrée*	Sortie	Rentrée*	Sortie
	08 h 30	11 h 45	13 h 45	16 h 30

*Les élèves, déposés directement à l'école, sont accueillis par les enseignants dix minutes avant le début de chaque demi-journée de classe.

Calendrier scolaire 2021/2022

Rentrée scolaire	Jeudi 2 septembre 2021
Toussaint	Vendredi 22 octobre au lundi 8 novembre 2021
Noël	Vendredi 17 décembre au lundi 3 janvier 2022
Hiver	Vendredi 11 février au lundi 28 février 2022
Printemps	Vendredi 15 avril au lundi 2 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Coordonnées:

Ecole maternelle: 04 73 68 46 93
Directrice : Nathalie RIGONI

Ecole élémentaire: 04 73 78 42 47
Directrice : Corinne MARSON

Restaurant scolaire

Inscription obligatoire, à la rentrée, compléter la fiche d'inscription et la retourner à l'école.

Les repas sont préparés sur place avec un approvisionnement privilégiant les circuits courts et les produits frais.

**Nouveau : Tarifs 2021/2022 en fonction du quotient familial voir
courrier ci-joint**

Facture en fin de mois en fonction du nombre de repas consommés,

Accueil de loisirs périscolaire et mercredi

Inscription obligatoire, à la rentrée, compléter la fiche d'inscription et la retourner à l'école.

- Périscolaire: 7h00 / 8h30 - 16h30/ 19h00

Tarifs

Avant l'école: de 7h à 8h30: 1,55€ pour les foyers ayant un quotient familial jusqu'à 900€, 1,80€ au-delà.

Après l'école : 2 tranches horaires 16h30 à 17h45 - 17h45 à 19h00 - 1,30 € la tranche horaire, pour les foyers ayant un quotient familial allant jusqu'à 900 €, 1,50 € au-delà.

- Accueil du mercredi : 7h à 19h

Tarifs

Quotient familial Période	- de 700 €	De 701 à 900 €	De 901 à 1100 €	- de 1100 €
Journée entière	16€	17€	18€	19€
Matin et repas	12€	13€	14€	15€
Après-midi	5€	6€	7€	8€

Facture en fin de mois en fonction de la fréquentation, envoyée par la DGFIP.

Pour joindre l'équipe d'animation à Bort l'Etang en cas d'urgence : 06 43 61 84 72

Transports scolaires

Les inscriptions et le ramassage scolaire sont gérés par la Région Auvergne Rhône Alpes, pour tous renseignements :

<https://transportscolaire.puydedome.auvergnerhonealpes.fr/>

En cas de besoin, vous pouvez contacter : 04 73 31 84 00